

De: contact@ev.be
Envoyé: vendredi 29 mars 2024 22:07
À: [Tarification CWaPE](#); [Consultation](#)
Cc: ['Freek Couttenier'](#); romain@ev.be
Objet: Suggestion d'EV Belgium à propos du Projet de nouvelle structure tarifaire pour les utilisateurs du réseau basse tension en Région wallonne à partir de 2026

Catégories: Consultation LD 03.2024

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de contact@ev.be. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

Suggestion d'EV Belgium à propos du Projet de nouvelle structure tarifaire pour les utilisateurs du réseau basse tension en Région wallonne à partir de 2026

Cher/Chère personne en charge,

C'est avec un grand intérêt que nous partageons nos suggestions pour répondre à la consultation publique sur la nouvelle structure tarifaire pour la Région wallonne lancée par la CWaPE. En tant que fédération concernée par les enjeux abordés, nous souhaitons brièvement contribuer à ce processus participatif en partageant nos réflexions, nos observations et nos recommandations. Nous sommes convaincus que notre engagement et notre participation active sont essentiels pour façonner un avenir meilleur et plus juste pour tous.

Dans cette contribution, nous souhaitons partager notre point de vue ainsi que nos suggestions pour aller de l'avant de manière constructive et éclairée. Nous vous remercions de prendre en considération notre contribution et nous restons à votre entière disposition pour toute information supplémentaire ou tout échange que vous jugerez utile.

EV Belgium représente l'écosystème des entreprises de la mobilité électrique, regroupant une centaine de membres engagés dans différents secteurs, tels que les importateurs de voitures électriques, les exploitants de bornes de recharge, les fournisseurs de services de recharge, les fournisseurs de matériel et de logiciels, ainsi que les entreprises énergétiques et les sociétés de leasing. Ensemble, nous contribuons à toute la chaîne de valeur de la mobilité électrique.

L'électrification croissante du parc automobile est en marche et s'accélélera considérablement dans les années à venir. Face à ce défi majeur, nous sommes convaincus de l'importance d'une approche audacieuse, notamment en ce qui concerne le développement du réseau électrique. Nous sommes heureux de mettre à disposition l'expertise de notre organisation et de nos membres pour accompagner cette transition vers un avenir plus durable.

Au niveau belge, les projections actuelles indiquent qu'en 2030, il y aura entre 2 millions et 2,5 millions de voitures électriques rechargeables (BEV & PHEV), nécessitant entre 200 000 et 250 000 points de recharge AC accessibles au public (courant alternatif, dites lentes) ainsi que plus de 20 000 points de recharge DC (courant continu, dites rapides) accessibles au public.

Pour la région Wallonne, cela représentera un peu plus de 600 000 voitures électrifiées en 2030, nécessitant 60 000 points AC et 6000 points DC accessibles au public.

Concernant la recharge privée dans les ménages, il est estimé qu'entre 80% et 50% des recharges se font actuellement à domicile ou sur le lieu de travail. Ce chiffre évoluera vers

les 50% aux alentours de 2030.

En réponse à la consultation publique de la CWaPE et en prenant en compte les chiffres ci-dessus, EV Belgium a formulé quelques suggestions que nous aimerions partager avec vous. Afin de mettre en place une tarification incitative efficace, nous tenons à souligner les points suivants :

1. Nous saluons la proposition de la CWaPE en tant qu'évolution positive et nécessaire pour encourager une consommation électrique intelligente et dirigée. Cependant, nous considérons que la tarification incitative doit être mise en œuvre de manière plus ambitieuse afin de garantir un réel impact sur la gestion de la demande énergétique.
2. Nous recommandons que la tarification incitative soit la norme plutôt qu'une option supplémentaire, afin de maximiser son efficacité et son impact direct sur la gestion de la demande énergétique, surtout à la lumière de l'évolution rapide du parc automobile électrique.
3. Troisièmement, nous soulignons l'importance d'accompagner la tarification incitative de mesures complémentaires, telles que des investissements dans le réseau électrique à tous les niveaux, une promotion active des compteurs intelligents en Région wallonne et une révision des frais de connexion au réseau pour les utilisateurs et les opérateurs de technologies promouvant la transition vers un écosystème zéro-émission.
4. Nous souhaitons insister également sur le fait que la tarification incitative ne devrait pas impacter la recharge publique sous concession publique. Il est essentiel de préserver l'accessibilité et l'abordabilité de la recharge publique pour tous les utilisateurs de véhicules électriques.
5. Enfin, nous appelons à une attention particulière envers les habitants d'appartements, en veillant à ce qu'ils puissent également bénéficier du nouveau modèle de tarification. Une infrastructure de recharge adéquate dans les parkings souterrains est essentielle pour faciliter la transition vers la mobilité électrique pour tous.

Nous espérons que ces recommandations contribueront à façonner une politique énergétique et de mobilité électrique durable et inclusive pour l'avenir. Nous nous tenons à votre disposition pour toute information supplémentaire ou pour discuter de ces suggestions plus en détail.

Nous vous remercions de prendre en considération nos contributions et nous restons à votre entière disposition (en cc) pour toute information supplémentaire ou tout échange que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Très cordialement,
Pour EV Belgium

Romain Denayer
Coördinator/Coordinateur

E contact@ev.be

W www.ev.be



Follow us on [LinkedIn](#) and [Facebook](#)

**Because it's good for the environment. Go green, electrify your mobility & don't print this e-mail.*

